

ENVIE DE CHANGER DE PERSPECTIVE ?

Votre mandat

À titre de syndique adjointe ou de syndic adjoint, vous jouerez un rôle d'une grande utilité pour la protection du public et pour la profession et vous pourrez :

- soutenir le public et accompagner vos confrères et consœurs dans la compréhension des codes et des règlements applicables au champ de pratique de l'architecte;
- veiller à l'application de ces codes et règlements;
- participer à l'amélioration des pratiques et à la prévention des infractions;
- avoir une vue d'ensemble de la profession.

Au sein de l'équipe de la syndique, vous aurez pour mission de surveiller la conduite des architectes et d'enquêter sur tout écart aux codes et règlements. Plus spécifiquement, vous aurez pour fonctions de :

Volet enquête et évaluation

- recueillir et analyser des renseignements sur les infractions signalées;
- collaborer avec divers experts, notamment les procureurs de l'Ordre;
- participer activement aux diverses démarches auprès du conseil de discipline.

Volet information et surveillance

- répondre aux demandes d'information du public et des membres sur les codes et règlements régissant la profession d'architecte;
- émettre des recommandations et des avis aux membres.

Notre proposition

En choisissant l'OAQ comme employeur, vous aurez accès à :

- un milieu de travail dynamique et humain qui est ouvert à la diversité et aux nouvelles idées;
- la collaboration d'une équipe multidisciplinaire;
- des occasions de développer vos compétences;
- des bureaux esthétiques et confortables;
- la conciliation travail-vie personnelle;
- de bons avantages sociaux;
- un milieu qui valorise le développement durable;
- bien d'autres choses encore...

La personne recherchée est membre de l'OAQ et possède :

- un minimum de dix années d'expérience pertinente;
- une éthique professionnelle exemplaire;
- un intérêt marqué pour la déontologie et les enjeux juridiques;
- un intérêt pour la qualité et l'avancement de la pratique;
- une rigueur intellectuelle et un jugement critique;
- de fortes aptitudes de conciliation et de persuasion;
- de l'autonomie et un bon sens de l'organisation;
- un esprit d'analyse et de synthèse, de bonnes habiletés de communication orale et écrite;
- de fortes capacités de planification, d'organisation et de gestion administrative;
- de solides compétences relationnelles (écoute, tact, courtoisie) et un bon esprit d'équipe.

Syndique adjointe ou syndic adjoint

À temps plein ou à temps partiel

Vous aimeriez changer de perspective ? Vous souhaitez contribuer à la protection du public et influencer l'évolution de la profession d'architecte tout en évoluant dans un milieu de travail sain, dynamique et humain ? Alors, joignez-vous à l'équipe de l'Ordre des architectes du Québec!



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

Alors, envie de changer de perspective ?

Transmettez-nous votre candidature au plus tard le 29 janvier 2021 par courriel, à l'attention de Nathalie Thibert, directrice de l'administration et des ressources humaines, à nthibert@oaq.com.